

Un Accord Historique pour la Protection du Patrimoine Culturel Marocain face aux Menaces d'Exploitation

Un Accord Historique pour la Protection du Patrimoine Culturel Marocain face aux Menaces d'Exploitation La protection du patrimoine culturel marocain se positionne comme une priorité nationale. Le lundi 15 avril, un pas décisif a été franchi avec la signature d'un accord de partenariat entre le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, représenté par Mohamed Mehdi Bensaid, et le ministère de l'Industrie et du Commerce, sous la direction de Ryad Mezzour. Cet accord a pour objectif de préserver le patrimoine marocain contre toute forme d'exploitation abusive, qu'elle émane d'entreprises internationales ou d'États. © Mounir Mehimdate Au coeur de cette initiative se trouve l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC), qui s'apprête à inaugurer une nouvelle ère de protection du patrimoine matériel et immatériel du pays. Ce projet ambitieux va au-delà du respect des normes internationales et régionales de préservation en garantissant une protection juridique solide pour les trésors culturels enregistrés ainsi que pour les créations qui les mettent en valeur ou cherchent à les réinventer. © Mounir Mehimdate Lors d'une conférence de presse tenue à Rabat, le ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezzour, a dénoncé les attaques incessantes dont est victime le patrimoine marocain. Il a fustigé les entreprises qui, motivées par la cupidité, tentent d'exploiter ce patrimoine sans respect pour son enracinement national et son héritage historique unique. Cependant, le

ministre a souligné avec confiance les ressources et les outils dont dispose le Maroc, notamment une institution reconnue internationalement dédiée à la protection des marques et des créations culturelles marocaines. Il a promis une mobilisation ferme de ces ressources pour défendre l'essence même du patrimoine national. Parallèlement, Mohamed Mehdi Bensaid, ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, a mis en avant le rôle crucial de l'OMPIC dans la protection du patrimoine, soulignant son importance pour le développement économique du pays. Il a insisté sur le fait que, face aux menaces croissantes, le Maroc a initié une collaboration étroite avec les artisans et les professionnels du secteur pour sauvegarder les industries et les arts nationaux. Cette démarche ne relève pas seulement de la fierté nationale, mais d'une nécessité impérieuse pour garantir que les générations futures puissent s'inspirer de la richesse inestimable de l'héritage marocain. L'objectif est clair : ériger des barrières infranchissables pour protéger le patrimoine matériel et immatériel du Maroc contre toute forme d'exploitation illégale, qu'elle provienne de nations ou d'entreprises avares. Le 30/08/2024 Rédaction de l'AMDGJB Géoparc Jbel Bani